

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

- 1.-article:** **30.0590, 32.0690**
Numéro d'enregistrement du certificat: **BP 60126656**
- 2.- fabricant:** Heino Büse MX Import GmbH, Vennstr.14, D-52159 Roetgen /Allemagne
www.buese.com
- 3.- responsable:** Le fabricant est le seul responsable pour ce produit.
Heino Büse MX Import GmbH, Vennstr. 14, D-52159 Roetgen /Allemagne
- 4.- nom du produit:** **RIDER / RIDER KIDS**
gant de motocycliste pour le conducteur non professionnel

5.- L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation applicable et à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne. L'étiquetage sur vos vêtements signifie que le produit a été soumis à la certification et que la procédure de test de type CE a été effectuée conformément au règlement UE 2016/425 CEE (et à ses modifications).

6.-Test est constituée des gants de protection pour motocyclistes DIN EN 13594: 2016-01 / EN 13594: 2015

7.- Le centre d'essais indépendant et notifié, TÜV Rheinland LGA Products GmbH, D-90431 Nuremberg, Tillystr.2 (organisme notifié: 0197), a évalué le respect des dispositions de l'annexe II (exigences de santé et de sécurité) du règlement européen sur les équipements de protection individuelle et agréé le PSA Cat.II. La norme est DIN EN 13594: 2016-01 / EN 13594: 2015 (D) gants de protection pour les motocyclistes.

Roetgen, le 31.08.2018



Signature / Cachet: Directeur général Ralf Baches